

CAP EMPLOI

Handicap, recrutement & maintien

Vous êtes une personne en situation de handicap ?

Vous rencontrez des difficultés de santé ayant un impact sur votre travail, votre projet professionnel, ou votre reprise d'activité ?



Vous êtes en recherche d'emploi ?

Nous vous accompagnons dans vos démarches de retour à l'emploi en facilitant :

- La définition et la mise en œuvre de votre projet professionnel et/ou de formation
- Vos démarches de recherche d'emploi
- Votre recrutement et votre prise de poste
- La mobilisation des aides financières et techniques si nécessaire

En tenant compte de votre situation de santé ou handicap



Vous êtes en activité* ?

Nous vous accompagnons pour :

- Votre maintien sur votre poste de travail ou au sein de votre entreprise
- L'aménagement de votre poste
- Votre évolution professionnelle
- La mobilisation des aides financières et techniques si nécessaire

En tenant compte de votre situation de santé ou handicap

*salariés, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants



**CAP
EMPLOI**
Handicap, recrutement & maintien

**vous
accompagne**

CAP EMPLOI 85

Qui sommes-nous ?

Des professionnels experts de
l'emploi et du handicap au service :



Des personnes en situation de handicap ou
ayant des problèmes de santé **



De tous les employeurs publics ou privés



Des partenaires de l'emploi et de la santé
au travail

80%
des handicaps
sont invisibles

1/4
de la population a
une problématique
médicale qui
pourrait être
administrativement
déclarée

85%
des handicaps sont
acquis au cours de
la vie

15%
des travailleurs en
situation de handicap
font une demande
d'aménagement de
leurs postes

Au plus près de chez vous, avec nos **9** lieux
d'accompagnement sur **le département de la Vendée**,
les demandeurs d'emploi peuvent nous retrouver
dans les agences France Travail pour bénéficier de
l'expertise des deux structures.



Une question ? Contactez-nous

capemploi@capemploi85.com
02 51 37 65 18

Retrouvez-nous sur
www.capemploi-85.com



Un réseau de 98 Cap emploi en France

**Pour être accompagné par Cap emploi, un titre de bénéficiaire de l'obligation
d'emploi délivré par la Maison Départementale des Personnes Handicapées ou
de la sécurité sociale est demandé

Cap emploi acteur du réseau pour l'emploi



Acteur du service public de l'emploi piloté par



Cap emploi opérateur du CEP pour les
demandeurs d'emploi et les actifs occupés



Cap emploi membre du réseau Cheops

